



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

## Universitätsbibliothek Paderborn

**La || Politique || Des || Jesuites**

**Monpersan, Louis de**

**Cologne, 1692**

Premier Discours.

**urn:nbn:de:hbz:466:1-39510**

I

L A  
POLITIQUE  
Des  
JESUITES.

---

PREMIER  
DISCOURS.

Argument.

*Les Jesuites puissans par tout le Monde. Autrefois comme à present ils ont gouverné l'Espagne, la France, l'Alemagne, l'Angleterre, la Pologne. Leur puissance dans les Indes & dans l'Amerique.*



L n'est pas possible, Messieurs, que vous n'avez oui parler de l'ambitieux projet de la Maison d'Autriche, que Charles-quin eut la pensêe de se rendre Maitre de toute l'Europe, qu'il laissa à ses successeurs dans l'Empire & dans ses Etats hereditaires, le plan d'une Monarchie universelle; & que les Jesuites ont été accusez d'avoir seconde de leurs  
A vœux,

## 2 LA POLITIQUE

vœux, & de leurs services, ce vaste & magnifique projet. En effet comme ce projet a paru, & en ce que l'empire d'Allemagne est de venu en quelque façon hereditaire dans la maison d'Autriche, & en ce que le Roi d'Espagne Philippe II. avoit en veüe d'y mettre le Royaume d'Angleterre par le moyen de son mariage avec la Reine Marie, & en ce qu'il ne pensoit pas moins à y reduire la France, par le moyen de la Ligue, au prejudice même du Duc de Guise, qui en étoit le Chef : Il n'a pas moins paru par la conduite des Jesuites, qu'ils ont été soubgonnez avec raison de favoriser & d'avancer de tout leur pouvoir, l'ambition demesurée des Heritiers de Charles quint, & en ce qu'ils firent dans l'Allemagne & dans l'Angleterre dans le siecle passé, & sur tout en ce qu'ils firent en France, puis que tout l'Esprit de la Ligue étoit renfermé dans le *Conseil des Seize*, dont le Jesuite *Pichenat* étoit le Président, & que le Jesuite *Mathieu* alloit en Espagne & en revenoit chargé des dépeches, avec quoy il s'acquitt l'infame Sobriquet de *Courrier* ou de *Postillon de la Ligue*.

Mais peut être, Messieurs, n'ouites vous jamais parler, que le feu d'une semblable ambition, se fut pris aux Disciples de S. Ignace Loyola, & qu'ils ayent eu la hardiesse de concevoir pour leur Societé, le prodigieux dessein d'une Monarchie universelle. Je voy bien, que  
ce-

cela vous surprend. Et puis que vous n'avez pû l'ouïr sans rire, il faut ou que vous croyez, que ceux de cette Compagnie sont des visionnaires & des fous, de la Profession que nous sçavons qu'ils sont, pour s'entêter d'un dessein si chimérique; ou que je sois un Calomniateur, ou un simple, d'imputer à tout un corps, & à une grande Société, où il ne se peut qu'il n'y ait des gens bien sçez; de leur imputer, dis-je, un dessein si extravagant & si digne des Petites maisons. Vous croirez, Messieurs, de ces Peres tout ce qu'il vous plaira, mon affaire à moy, est de vous faire voir, que je ne suis ni Calomniateur, ni credule, & de vous prouver que non seulement il est possible, que les Superieurs de cette Compagnie aient conçu le dessein ambitieux, qui vous surprend, mais aussi qu'ils sont parvenus enfin & depuis longtemps à cette Monarchie universelle, que cette Société jouit presque par tout réèlement de cette Souveraineté, & qu'en un mot les Disciples de S. Ignace Loyola ont heureusement trouvé, ce que les Heritiers de Charles-quint ont cherché inutilement, & à raison de quoy ils font aujourd'hui pour ainsi dire amande d'honneur à toute l'Europe.

Premierement la Compagnie des Jesuites n'est pas composée d'AnGES : ils ont chair & sang : ils sont hommes sujets aux mêmes passions & aux mêmes

#### 4 LA POLITIQUE

vices, qui se remarquent dans le reste des mortels. Vous ne pouvez pas nier, qu'ils ne soient aussi avares qu'il y en ait au monde : j'aurai occasion dans la suite de vous donner des preuves fortes de leur extreme avarice : pour quoy trouverez vous étrange d'ouir les accuser d'une extreme & démesurée Ambition? Y a-t'il de l'antipathie entre ces deux passions? Ne peuvent elles loger ensemble en un même lieu? ne void on pas dans l'Histoire des Exemples en grand nombre, qui justifient, que les plus avares ne sont travaillez du desir insatiable de richesses, que parce qu'ils ont à satisfaire une ambition, qui n'a point de bornes?

D'ailleurs, Messieurs, sçavez vous bien, quel homme c'est qu'à été Ignace Loyola, le Pere des Peres, le Chef & le fondateur de la fameuse Societé? c'étoit un homme de guerre de sa premiere profession. Il se trouva même au Siege de Pampelune en qualité de Gouverneur de la Place, & y fut blessé. Il avoit donc de l'ambition, puis qu'il avoit pris le chemin de la gloire & des Conquerans. Il est vray, que trouvant qu'il n'y faisoit pas bon, il changea de route. Mais quoy n'y a-t-il qu'un chemin, qui conduit à la gloire? Il quite l'Epée, il s'attache à la Lecture de *La vie des Saints*, il prêche dans les rues, soubçonné d'être de la secte qu'on appelloit *Alumbrados*, il est mis à l'inquisition, il en sort apres avoir justifié son

son

son innocence, il luy arrive une nuit, dit *Orlandin*, de se jeter de son lit en bas, il se met à genoux devant l'Image de la Sainte Vierge, fait vœu d'être son *Chevalier*, & dans une Exstase, qui luy dura huit jours, il vid le modele de la Societé qu'il à fondée. Le voilà donc luy & tous ceux de sa Societé *Chevaliers* de la Vierge. C'est dequoy ils se glorifient eux mêmes. Ecoutez ce qu'en dit leur Historien, *quels hommes choisis, Dieu immortel! quels foudres de guerre! quelle fleur de Chevalerie! quels appuis, quels genies tutelaires! quels protecteurs de l'Eglise!* Pose dire que il un d'eux est capable des plus grandes choses & vaut luy seul une Armée. Ils sont tous des hommes mâles, ou plutôt des lions genereux, qui ne sont étonnez d'aucuns perils, ce sont des Heros. Je croy que tous ceux de cette Societé naissent le casque en tête. Ce sont des *Samsons* animez de l'esprit de Dieu & revêtus de sa force invincible. Le bon est, qu'avec l'humeur & les vertus guerrieres ils croyent posseder les sciences au plus haut degré. Et je prens plaisir d'ouir le *Pere Brisacier* parlant de luy même en ces termes dans un de ses ouvrages. Je vous apprendrai, que la science & la guerre ne sont pas incompatibles, & vous j'rai confesser, que je ne suis pas moins expert en la guerre de l'École qu'en celle de la Campagne, ni moins *Theologien* que *Soldat*. Tous les *Jesuites*. dit encore *Dandin*, sont éminens en *Doctrine* & en *Sagesse*; de sorte qu'on peut

Orland.  
Imago  
Sæculi.

Jansenis-  
me con-  
fondu.

## LA POLITIQUE

dire de la Société, ce que dit Seneque : il y a de l'inegalité où les choses eminentes sont remarquables : mais on n'admire point un arbre quand tous les autres de la forêt sont également hauts. Certes de quelque part que vous jétiez les yeux, vous ne trouverez rien dans la Société, qui ne peut être eminent par dessus les autres, s'il n'étoit parmi d'autres qui ont la même eminence. Or ce étant de la sorte, Messieurs, tous ceux de cette Société, se trouvant tout pleins du mérite extraordinaire de leur fondateur, de sa dignité de *Chevalier de la St. Vierge*, & de l'excellence de ses visions : & eux mêmes se voyant elevez au dessus de tous les mortels, de tous les doctes, & de tous les braves par le seul titre de *Pere de la Compagnie de Jesus*, que trouvez vous de choquant & contre la vrai-semblance, que leur Société ait aspiré à la Monarchie universelle, & qu'elle ait eu l'ambition de gouverner tout le monde Chrétien, meme tout l'Univers?

Mais il ne faut pas contester contre l'experience. Quand vous me prouveriez par des raisons, que je ne pourrois pas foudre, qu'il est du tout impossible, que des gens de Robe & des Religieux aient roulé un semblable dessein dans leur esprit, sans avoir perdu le sens & la raison, je ferai comme ce Philosophe, qui ne pouvant, ou ne daignant pas, refuter en forme les sophismes, qu'on luy faisoit pour prouver, qu'il n'y a point de mou-

vement dans la nature, se mit à fauter de toute sa force, & cassa de cette maniere bouffonne tous les argumens, contraires à une verité, qui sautoit aux yeux. Je soutiens, que les Jesuites sont arrivez à leur but, depuis long tems, & qu'ils sont en possession de la Monarchie uniuerfelle. Vous sçavez que les Papes sont montez à ce haut faiste de grandeur pour le moins depuis Gregoire. 7. Il n'est point de Docteur Catholique aujourd d'huy, qui ne fasse profession de croire, que le Souverain Pontife est le Monarque du Monde & de l'Eglise, en qualite de Vicair de Jesus Christ, comme il n'est point de Prince Chrétien, à moins qu'il ne soit heretique, ou qui ne le reconnoisse pour son Superieur, ou qui malgré luy n'en ressent le pouvoir. J'en dis autant de la Societé des Jesuites, à cette difference prez, qu'on n'a pas fait un Article de foy de la puissance des Jesuites, comme on en a fait un de celle du Pape, & qu'ils n'ont point dans l'Europe un Etat & une Souveraineté, qui paroisse dans la carte, comme on y voit la Romagne, ou ce qu'on appelle *l'Etat Ecclesiastique*. Mais il n'y a point de Principauté Catholique, où la Societé des Jesuites ne regne, sous le nom du Prince, comme il n'y a presque point de dignité dans l'Eglise, ou qu'ils n'occupent, ou dont ils ne disposent, ou qui ne soit exercée par leurs creatures. Ce sont des veritez, dont il est

### 3 LA POLITIQUE

aisé de donner des preuves.

Que les Jesuites regnent dans toutes les Cours sous le nom du Prince, cela paroît dans l'Histoire avec évidence, où l'on voit, qu'ils ont fait passer dans le Conseil des Rois & des Empereurs, tout ce qu'ils avoient auparavant resolu, dans les congregations de leur General. Il n'y eut jamais un Roi d'un Esprit, ni plus penetrant, ni plus ferme, ni plus solide que Philippe II. mais il se laissa si fort empaumer par les Jesuites, qu'il ne voyoit que par leurs yeux. Ce fut par leurs pernicious conseils, dont il ne sçût pas découvrir la malice & la temerité, qu'il fit faire tant de boucheries dans les Paisbas, & qu'il imposa un si pesant joug à ses peuples, que ces belles Provinces reduites au desespoir leverent l'Etendart de la rebellion, pour se mettre en liberté. C'étoit le moins que cela devoit produire: car on voit presque toujours, que le desespoir inspire le courage, & que le courage, qui vient de cet endroit la, brise les plus fortes chaines de la servitude. Et qu'est il arrivé en suite de cette rebellion? C'est que les Etats des Provinces unies se sont rendus si puissans par mer & par terre, qu'ils ont conquis les forteresses & les ports d'Espagne, qu'ils ont dissipé les flottes, pillé les Indes, & mis en deroute les plus fortes armées. Si Philippe n'eut pas écouté les Jesuites, il n'eut pas perdu sept de ses plus belles Provinces, & si

ces

DES JESUITES 09

ces Peres n'eussent pas regenté dans sa Cour, s'ils n'y eussent pas eue le pouvoir, qu'ils y avoient, il n'eut pas prété l'oreille à leurs conseils. Philippe IV, eut le malheur d'éprouver la puissance de ces mêmes Peres aussi bien que son ayeul. Le Marquis de Spinola étoit d'avis, que le Roison maitre secourut la Rochelle, ayant reconnu en passant par la Cour de France, que l'Anglois étoit d'intelligence avec le Cardinal de Richelieu. Comme le vieux Caton quelque affaire qui fut sur le tapis dans le Senat, concluoit toujours son avis par ce refrain; & que *Carthage soit détruite*: Ce Seigneur Espagnol de même ne sortoit jamais du Conseil, qu'il n'y eut déclaré, qu'il falloit *secourir la Rochelle*. Tous ceux qui ont leu l'Histoire des Pais-bas, savent, quel personnage c'étoit que le Marquis de Spinola, qu'il n'étoit pas moins grand homme d'Etat que grand Capitaine, & qu'il ne payoit pas moins de la tête que du bras: mais il avoit en tête les Jesuites, qui contre-carroient son avis, il n'étoit que Ministre, & les Jesuites étoient les Maitres: & quelque excellent que fut le conseil de ce brave Espagnol, les Reverends l'emporterent sur luy, soit qu'ils fussent gagnés par le Cardinal de Richelieu, soit qu'ils fussent bien aises de voir l'affoiblissement de l'heresie dans la prise d'une place, qui étoit un des ses rempays, ils représenterent si bien au Roi, qu'il y alloit

loit & de son honneur & de son salut de se declater pour une ville heretique, que la Rochelle fut prise, par faute de secours, & que la France devenue fiere de ce succès, fit marcher toutes ses forces contre l'Espagne, la bâtit presque par tout, fit foulever la Catalogne, & revolter le Portugal. Ce furent encore les Jesuites, qui porterent Ferdinand II. à vouloir depouiller les Princes protestans de leurs revenus: ce qui l'engagea dans une guerre, ou peu s'en falut, qu'il ne perdit tout ses Etats avec la Couronne Imperiale. En effet le Cardinal de Richelieu, qui veilloit toujours pour les interets de la France, fit venir le grand Gustave Adolphe, qui en deux ans conquist toute l'Allemagne, & qui eut chassé l'Empereur de tous ses Etats hereditaires, si un assassin n'eut pas arreté & terminés victoires avec la vie de ce grand Roi à la bataille de Lutzen. Les Jesuites avoient regardé d'un œil de convoitise les revenus de l'Eglise, dont les Princes Protestans s'étoient emparez: ces Princes n'étoient pas d'humeur à s'en dessaisir, ils ne pouvoient y être forcés que par une Armée victorieuse: s'il ne tient qu'à cela, les Jesuites ont acquis de credit dans la Cour de l'Empereur, ils gouvernent sa conscience, ils president dans son Conseil ou par eux mêmes ou par leurs creatures: voilà une grande Armée sur pied, qui menace tous ces Princes Protestans de les depouiller de leurs propres

pres

pres Etats, s'ils ne rendent pas tous les revenus, dont ils avoient depouillé l'Eglise.

Vous avez veu dans l'exemple de Philippe second l'autorité & la puissance des Jesuites sur l'esprit de ce Roi tout absolu qu'il étoit : en voicy un autre de la puissance de ces mêmes Peres, dans la Cour de Portugal. Philippe second pensoit depuis longtems à se rendre Maître du Portugal, rien ne l'accommodoit mieux que ce Royaume, il avoit cherché divers moyens de satisfaire son ambition sur ce sujet, & trouvant par tout des difficultez insurmontables, il s'adresse aux Jesuites, qu'il connoissoit capables de tout entreprendre & de tout surmonter. Il leur Propose le dessein qu'il avoit sur ce Royaume, il leur découvre les difficultés, qui l'empêchoient de concevoir l'esperance d'un bon succès : ces difficultés consistoient en l'Amour que les peuples avoient pour leur Roi, & dans la valeur de la Noblesse, qu'il n'ignoroit pas être très affectonnée à leur Prince. Mais ce qui rebutoit Philippe second, ne fit qu'animer le courage des Peres, ils assurèrent le Roi, qu'ils luy donneroient une entière satisfaction, & qu'ils le mettroient en possession de tous les Etats qu'il desiroit. Ils luy tinrent ce qu'ils luy avoient promis, & il ne leur fut pas aussi difficile qu'il se l'étoit imaginé. Comme ces Peres passoit pour de grands Apôtres dans le Portugal, ils gagnent dans peu de tems

les bonnes graces du Roi Sebastien, ils s'emparent de son Esprit, & y acquierent un si grand ascendant, qu'ils le menent où ils veulent comme un aveugle. D'abord ils commencent par luy rendre toute sa Cour suspecte, afin qu'il ne pût avoir de confiance qu'en eux. Ils éloignent tous les anciens Ministres, ils renouvellent tout de Conseil, & sous divers pretexts ils accablent de calomnies, tout ce qu'il y avoit d'honêtes gens, & dans sa Cour & dans ses Etats. Ayant éloigné les uns par un commandement absolu de se retirer, & banni les autres par des Ambassades, ils mettent à leur place des personnes affidées, & reduisent le Roi à ne se pouvoir servir, que de leur conseil & de leur ministere. Mais comme ce n'étoit pas assés d'avoir fait un monde nouveau à la Cour du Prince, & que le Prince luy même à cause de sa valeur, & de l'Amour que ses peuples avoient pour luy, étoit le plus grand obstacle au dessein de l'Espagnol : ne pouvant s'en défaire par le poison & moins encore ouvertement, ils s'avisent de le faire perir par un moyen, où leur perfidie seroit à l'abri, & qui ôteroit tout sujet de les soubçonner. Pour cet effet ils luy mettent en tête de passer en Afrique, & d'aller faire la guerre aux Mores. Le Roi donne là dedans, & ne considerant pas si avec dix ou vingt mille hommes il pouvoit attaquer une Armée de cinquante mille, selon le conseil de J. Christ,

Christ, il suit aveuglement le conseil des Jesuites, il entreprend la guerre, il passe la mer, il attaque les Mores, il est tué & toute sa Noblesse taillée en pieces. Jugez après cela, si le Roi d'Espagne eut grande peine à serendre Maître du Portugal.

Je reviens encore à l'Auguste Maison d'Autriche, pour vous y faire voir de nouvelles preuves de la puissance, que les Jesuites y exerçoient, il n'y a pas bien longtems. La premiere preuve m'est fournie par les brouilleries de la Cour d'Espagne, durant la minorité du Roi Charles, qui regne aujourd'hui. Le Jesuiten Nitard, confesseur de la Reine, possedoit si absolument l'esprit de cette Princesse, & celui du Jeune Roi, qu'il ne se concludoit rien dans le Conseil que ce qui plaisoit à la Societé. *Dom Juan* s'en nuya de voir le timon de l'Etat tout entier en la main de ces Religieux, s'en plaignit hautement, & s'éloigna de la Cour: & ce qui arriva de ces brouilleries, c'est premierement, que la France s'en prevalut de la maniere que chacun sçait, c'est en 2 lieu, que le Pere Nitard fut éloigné de la Cour & de tous les Etats Catholiques, & pour couvrir la honte du bannissement de ce Pere, on luy fit donner le chapeau de Cardinal qu'il alla prendre à Rome, où il est mort, & en 3 lieu, que *Dom Juan* luy même ne le porta pas loin, étant mort peu de tems après d'une maniere qui fit soubçonner ses parties, de

l'avoir aidé à bien mourir. Mais la Société n'est pas morte, elle vit encore, & regne toujours à Madrit aussi bien qu'à Viéne, dont la Cour me fournit une nouvelle preuve qui saute aux yeux.

Lors que la France déclara la guerre aux Provinces-unies, chacun sçait, que l'Empereur ne faisoit autre chose que regarder faire, pour juger des coups & rien plus, comme s'il n'eût eu aucun interet à l'abbaisement & à la ruine de la puissante Republique, quil voyoit attaquée par un Roi aussi redoutable qu'ambitieux. D'où venoit l'insensibilité & la Lethargie de ce Prince, que de l'artifice des Jesuites, ceux de France ayant répandu par tout, que le Roi n'avoit entrepris cette guerre, que pour avancer la Religion Catholique, par la ruine de celle des Protestans, afin de donner lieu à ceux de Viéne d'empêcher l'Empereur de s'en emouvoir, pour ne pas s'opposer à un dessein si pieux & si Catholique? L'Empereur s'éveilla enfin, il ouvrit les yeux, il reconnut les veritables interets de sa Maison, & ceux de toute l'Allemagne: sollicité par son Altesse Electorale de Brandenbourg, sa Majesté lui envoya une Armée du côté de Cologne, avec ordre à Montecuculi, de se joindre à celle de cet Electeur. La Jonction de ces deux Armées devoit faire une grande operation. Tout le monde étoit en l'attente d'un grand changement dans les affaires du Roi.

Roi.

Roi. Car son Altesse Electorale avoit si bien fait, par ses marches & contre-marches, temoignant tantôt vouloir passer le Rhin en differents endroits, tantôt en venant fondre sur les alliez de la France, que l'Armée du Viconte de Turenne fatiguée & en pauvre état eut esté facilement défaire, s'il avoit ainsi plû à la Societé. Mais ces bons Peres ne furent pas de cet avis. Ils avoient dessein de rétablir la Religion Catholique en Angleterre. Le feu Roi Charles II. qui étoit dans leurs interrest, venoit dans cette veüe d'accorder aux Non-Conformistes une declaration, qui leur rendoit la liberté de s'assembler, afin que sous cette belle ombre la Messe y fut publiquement rétablie; & que les Jesuites y pûssent planter le piquet. Pour cela il falloit ruiner leurs Hautes Puissances les Etats Generaux, & par consequent il falloit empecher avec soin, qu'il n'arrivât quelque disgrâce à l'Armée du Viconte de Turenne. Comment éviter ce malheur, puis que l'Armée de l'Electeur de Brandebourg, étoit déjà sur le bord du Rhin, & que celle de Montecuculi, étoit partie avec ordre de joindre celle de l'Electeur? Il falloit un coup de maître, & un commandement de Souverain pour revoquer cet ordre. Les Jesuites firent ce coup-la & agirent en Souverains; puis que sans craindre le juste ressentiment de l'Empereur, ils firent remettre un ordre tout contraire à ecluy de sa Majesté Impere-

riale à Montecuculi : c'est ce qui sauva l'Armée de France, & qui mit de la division entre les Alliez. Ce mystere a été decouvert par ceux qui virent après la fin de la Campagne, la maniere, dont l'Empereur receut Montecuculi, à qui ayant reproché la faute qu'il avoit faite, de n'avoir pas joint l'Electeur de Brandebourg; ce General justifia hautement sa fidelité, en faisant voir à sa Majestée Impériale, un ordre tout contraire; mais dans la meilleure forme qu'il se pouvoit donner.

Mais venons en France, pour passer ensuite en Angleterre, afin de considerer l'Authorité Souveraine qu'ils exercent par tout. L'Histoire de la Ligue, Messieurs, vous fera voir, que bien que cette Societé ne fit que commencer de paroître au Monde en cetems-là, des lors même pùrtant elle commença d'y exercer une puissance Souveraine. Car toutes les affaires des Ligueurs, toutes les resolutions, negociations executions, étoient conduites & dirigées par une assemblée composée de Seize, la quelle avoit pour President un Jesuite nommé *Pichenat*, & laquelle se tenoit dans la maison Professe. C'étoit un fait de notoriété publique en ce temps-la, comme en font foy tous ceux, qui ont écrit l'Histoire de la Ligue. Si cette faction eut eu le succez, dont s'étoit flattée la Maison de Lorraine, le Duc de Guise fut monté sur le Trône au prejudice du Roi de Navarre; mais ce Roi Usur-

pateur eut dépendu de la Société, aussi bien que les Rois, qui ont succédé légitimement à Henry III. Je ne croy pas faire tort à la mémoire de Henry le Grand, quand je dirai, qu'il n'a pas régné si absolument, & si Souverainement que la Société n'ait eu beaucoup de part au Gouvernement, durant une bonne partie de son regne, c'est à dire depuis qu'il eut un Jesuite pour Confesseur, & depuis qu'il commença à les craindre : il vécut tandis qu'il eut de la complaisance pour eux, mais dès qu'il eut resolu une entreprise, qui n'étoit point à leur gré, ils s'en défirent. Je suis fort trompé, si je ne puis dire, qu'ils ne regnerent point en France, sous le regne de Louis XIII. horsmis durant la minorité du Roi, & de la Regence de Marie de Medicis, & peut être durant la faveur du Connétable de Luines; mais il est constant, qu'il y eut un interregne pour eux, sous le ministère du Cardinal de Richelieu. Ce grand homme les amusa toujours, & les contenta par tout autre moyen, que par leur faire part de la Regence. Comme il se servoit de toute sorte de gens, il donna de l'employ à un Capucin celebre sous le nom du *Pere Joseph*, lequel il envoyoit tantôt hors le Royaume, tantôt dans des Armées pour certaines intrigues, où il reussissoit heureusement. Les Jesuites en furent jaloux, & remoignerent l'envie, qu'ils portoient à ce Religieux, par le portrait qu'ils en firent

rent

rent faire, sur une plaisante aventure, qui lui arriva à l'Armée. Comme le *Pere Ioseph* n'étoit pas un Religieux ordinaire, il montoit des plus beaux chevaux, & des chevaux entiers. Un jour celuy qu'il avoit monté sentit une jument, d'abord l'animal se tourne de ce côté; le bon Père ne songeant point à mal, le laisse aller son grand train; le cheval aborde la jument, luy faute sur la croupe, le Père se tient ferme, nud tête, le capuçon abatu, & dans cette posture, il donna de quoy rire aux spectateurs. Les Jesuites ayant oui, qu'on plaisantoit de ce conte, firent faire le portrait du Capucin, où il étoit représenté apres le naturel, sur un cheval du même poil, sur lequel il étoit monté, lors de cette aventure. Ils firent faire plusieurs copies de ce grotesque, & moy qui vous parle, en ay veu plus d'une dans Paris. La malignité des Jesuites ne s'en arrêta pas là. Ils poursuivirent de leur haine le pauvre Capucin jusques dans son tombeau. Ils accusèrent ce Religieux d'avoir pretendu au chapeau de Cardinal, en recompense des grands services, qu'il avoit rendus au Roi. Ils firent donc cette Epitaphe, pour fletrir sa memoire, laquelle suppose, comme il est vray, qu'il fut enseveli à Paris dans d'Eglise des Capucins, tout auprès du fameux Capucin *Ange de Joyeuse*, lequel sortit du Convent pour reprendre l'épée, apres la bataille de Coutras, où le Duc son frere étoit demeu-

ré. Cette Epitaphe, la voici :  
 Icy dedans cette Eglise  
 Git son *Eminence Grise*,  
 C'est une chose bien étrange,  
 Qu'un Démon soit auprès d'un Ange.

Le recit de ces petites particularitez ne m'eloigne pas de mon sujet, puis qu'elles font foir, combien les Jesuites sont jaloux du maniment des affaires d'Etat, ne pouvant souffrir, qu'elles soient mises entre les mains des autres Religieux.

Le Ministère du Cardinal Mazarin, qui succeda au grand Richelieu, se passa à peu près de même. Il ne paroît pas trop que ce Ministre les ait admis à sa confiance, ni qu'ils se soient aussi trop ingerez dans des affaires brouillées, & qui avoient extrêmement divisé la Cour, pendant la minorité. Il est apparent de dire, qu'ils eurent l'œil à l'erte, & l'oreille aux écoutes, durant la mesintelligence entre la Reine & les Princes secondez du Parlement, pour se ranger du parti le plus fort, après la fin de la guerre civile. Enfin le Cardinal Mazarin étant mort, il n'y eut point de premier Ministre comme sous la minorité. Il est question maintenant de sçavoir, s'ils ont gouverné la France après le mariage du Roi, & depuis qu'il n'y a plus eu de favori. Si l'on doit s'en rapporter aux Epitres dedicatoires de plusieurs ouvrages, & à la voix publique, le Roi a toujours regné par luy même, & ne s'est reposé à proprement parler sur  
 au

aucun Ministre de la conduite des grandes affaires. Mais quand je considere premierement la jeunesse du Roi élevé dans les jeux, les divertissements, & tous les plaisirs imaginables: en second lieu ses amourêtes: en 3 lieu la conduite des Jesuites dans les demêlez, que sa Majesté a eu avec quelques Papes depuis Alexandre jusqu'à Innocent onzième, comme quoy ces Peres ont pris effrontément le parti du Roi contre le Pape, à qui ils ont lié leur conscience par le serment d'une obeïssance aveugle; quand je considere en 4 lieu l'avantage, qu'ils ont eu sur les Jansenistes, parti qu'on a veu composé de tout ce qu'il y avoit de plus sçavant & de plus pur dans le Ryoaume, & qu'on void aujourd'hui entièrement ruiné & abbatu sous les pieds des Jesuites: quand en 5 lieu je fais reflexion, sur le credit de ces Peres si grand auprès du Roi, qu'il n'y a Prelat ni beneficier considerable, qui ne tiène son benefice de la faveur & de l'intercession du Pere la Chaise, ou de son predecesseur: quand en 6 lieu je pense à la maniere, dont le Roi a fait ses plus grandes conquêtes, le peu de temps qu'il y a mis, & le peu de sang qu'il y a fait répandre. Enfin quand je considere le coup morte, qui a été donné au parti Huguenot, parti de la part duquel le Roi n'avoit rien à craindre depuis la reduction de la Rochelle, & sur la fidelité duquel sa Maj. avoit toutes les raisons du monde de se reposer, la

la maniere dont ce parti a été opprimé, les fourberies, les cruautés, (il faut tout dire) les coyonneries & les impiétés qu'on a mis en usage, pour en venir à bout: je conclus de toutes ces considerations, qu'il faut que ce soit les Jesuites, qui s'étant emparez de l'Esprit du Roi, ont surpris sa justice, son équité naturelle, & sa raison, & l'ont porté à une resolution, dont sa Majesté se repentira bientôt, si déjà elle n'a reconnu sa faute, d'avoir abandonné & sa conscience, & une affaire aussi importante que celle de la ruine des Huguenots à une Société de gens, que leur Origine Espagnole, attachée à la maison d'Autriche de plus loin, qu'à celle de Bourbon; leur soumission au Pape, à qui leur conscience est engagée par le plus sacré de tous leurs vœux, & leur conduite passée envers Henry le Grand, ayeul de sa Majesté, luy devoit avoir rendu plus que suspecte, & le juste objet de son aversion, & de sa vengeance.

Je n'entre donc pas dans le sentiment de l'Auteur du livre intitulé, *l'Esprit de Mr. Arnaud*, lequel cherchant dans le Conseil & à la Cour de France, le véritable Auteur de la misere des Huguenots, s'arrête uniquement au Roi tres-Chrétien. J'ay creu durant un temps, qu'un Ministre Calviniste étoit l'Auteur de ce livre; mais le support, qu'il a pour les Jesuites en cet endroit, & la haine qu'il y fait paroître contre Mr. Arnaud,

me fait soubçonner qu'il est partisan de Jesuites, ou qu'il a une complaisance politique pour eux. Il est vray, que le Roi a déclaré il y a longtems, qu'il ne vouloit qu'une seule Religion dans son Royaume, & qu'on luy a oui prononcer ces paroles terribles, comme un presage funeste de la ruine de ce parti: *Mon ayeul. aimoit les Huguenots & les craignoit, mon Pere les craignoit & ne les aimoit point.* Pour moy je ne les aime ni ne les crains: mais il est seur que ce sont les Jesuites, qui luy ont inspiré cette haine, en luy representant sans cesse qu'ils avoient un Esprit républicain, qu'ils n'attendoient que l'occasion favorable pour secouer le joug, & que tout affoiblis & abbatus qu'ils étoient, ils avoient paru dans les mouvemens de 1650. qu'ils étoient capables de faire un changement dans l'Etat.

Pour achever de dire toute ma pensée sur ce sujet, je croy que les Jesuites ont eu jusqu'icy, sous Louis le Grand, à peu près la même Autorité qu'avoit sous Louis le Juste le Cardinal de Richelieu. Ce Prince avoit le titre de Roi, mais son Ministre en avoit toute l'Autorité, & comme parle Balzac, il avoit tant d'estime pour ce Prelat & tant de confiance en sa capacité, qu'il luy avoit cédé tous ses droits, à la reserve de celui de guerir les *Ecrouêles*. Je sçay que Louis le Grand a toutes les qualitez Royales, qu'avec une taille, un port & un air tout plein de Majesté, il a de la penetration, du courage & une

&  
peu  
Jes  
aff  
for  
me  
po  
qui  
pro  
vac  
Por  
cier  
pla  
il e  
con  
le f  
luy  
tis,  
trou  
suis  
pas  
Just  
que  
bier  
se en  
pas  
la p  
don  
à la  
qui f  
me.  
la to  
Fran  
du Cl

& une grandeur d'ame, qui se void en peu de Princes. Mais enfin il laisse faire les Jesuites, il les croit habiles, puissans & affectionnez au bien de sa famille & de son Etat, il est homme: ce n'est pas merveille s'il s'est trompé. De Pontis rapporte *dans ses Memoires* que Louis le juste, qui l'avoit honoré de sa faveur, luy avoit promis la premiere charge, qui seroit vacante dans un certain Regiment. De Pontis avertit le Roi de la mort d'un Officier, dont il seroit bien aise de remplir la place. Le Roi la luy promet de nouveau: il entre dans la chambre du Conseil, luy commande de l'attendre à la Porte, mais le favori fut bien surpris, d'ouir le Roi luy disant à la sortie du Conseil: *De Pontis, nous avons perdu nôtre affaire, il à été trouvé bon de donner la charge à un autre.* Je suis persuadé, que Louis le Grand n'est pas sujet aux Jesuites, comme Louis le Juste l'étoit au Cardinal de Richelieu, & que lors qu'il luy prend envie de faire du bien à un Courtisan, il ne met pas la chose en deliberation, & qu'il ne demande pas au Pere la Chaise son avis: mais à cela près, je ne doute point, qu'il n'ait donné toute sa puissance à ce bon Pere ou à la Societé, & que ce ne soit les Jesuites, qui font aujourd'hui tout dans le Royaume. Voici un fait, qui met en évidence la toute puissance des Jesuites à la Cour de France. Il se tint une assemblée Generale du Clergé à Paris, l'an 1655. 56. 57. durant

rant ce temps-là les Curez de Paris, écrivirent à tous les Curez de France des lettres circulaires au sujet de la Morale relâchée des Jesuites, pour en poursuivre la condamnation devant l'assemblée du Clergé. Tous les Curez envoyèrent des procurations en bonne forme passées par devant Notâires, à ceux de Paris, pour se joindre à eux dans cette poursuite. Les Curez de Paris presenterent une Requête ou Remonstrance à l'assemblée du Clergé, le 24 Novembre 1656. demandant, que la Morale des Jesuites fut condamnée comme renversant les Divins Preceptes de J. Christ, aprouvant le mensonge, la fornication, l'adultere, le larcin, le meurtre, favorisant l'impenitence, & tendant à troubler le Royaume en exposant la personne sacrée du Roi aux assassins. Qui n'eut pas attendu de cette venerable assemblée, une condamnation authentique de cette Morale, regardée avec horreur par tous les Curez du Royaume? Ce n'est pourtant pas ce qu'elle fit: elle fit seulement deux choses; l'une est, qu'elle ordonna la publication d'un livre de S. Charles Borromée, qui contient des Maximes Saintes & Evangeliques, toutes contraires à celles, dont les supplians poursuivoient la condamnation; l'autre est, qu'elle écrivit une lettre circulaire adressée à tous les Prelats de France, dans laquelle l'assemblée declare, que le *manque de loisir pour faire cet Exa-*

*mez*

men, est la seule chose, qui l'ait empêchée de prononcer un jugement solennel, qui eut arrêté le cours de cette peste des consciences, & qu'ils l'auroient fait volontiers, si les supplians s'y fussent plutôt adressés. Quoy ? Ces Mrs. les Prelats reconnoissent, que la Morale des Jesuites est la peste des consciences, & qu'il est important d'en arrêter le cours par un jugement solennel : pourquoy donc ne donnent ils pas ce jugement solennel, pour arrêter le cours de cette peste des consciences ? C'est, disent ils, le manque de loisir pour en faire l'Examen. Ce n'est assurément point cela ; car & tous les Curez du Royaume avoient fait cet examen, & eux mêmes pour la plus part, ou l'avoit déjà condamnée dans leurs Dioceses, ou avoient veu les extraits, lesquels ils n'avoient qu'à verifier, ce qui ne demandoit pas beaucoup de tems : d'ailleurs une affaire de cette importance, ou il s'agissoit d'arrêter le cours de la peste des consciences, meritoit bien que les Pasteurs, qui veilloient pour le salut des Ames, demandassent au Roi le tems de faire un examen, qui tendoit au salut éternel de ses sujets & à son propre salut. En un mot la Requête des Curez de France est présentée au Clergé assemblé le 24 Novembre 1656, & cette assemblée ne se separe qu'en 1657. qu'après le Mois de Janvier. Et ils disent ces Mrs. que le manque de loisir d'examiner la Morale des Jesuites est la seule chose, qui empêche leur assemblée de la condamner par un jugement solennel !

*Credat Indæus Apella,*

*Non Ego.*

Ce n'est point faute de tems; il y auroit de la simplicité à se contenter de cette excuse: ces Mrs. en avoient de reste, ou n'en ayant pas assez, il falloit le demander. La chose le meritoit bien: mais voicy ce qui empêcha leur assemblée de condamner la Morale des Jesuites, par un jugement solemnel. C'est que le Conseil du Roi, leur avoit défendu de le faire, sauf à eux de la condamner d'une manière, qui ne déplût pas si fort aux Jesuites. L'assemblée obeit, & par ce qu'ils sçavoient bien la réponse des Apôtres au Conseil des Juifs, *il faut obeir à Dieu plutost qu'aux hommes*, ils s'excusent d'obeir à Dieu sur le manque de loisir, & en même tems pour satisfaire au devoir de l'Episcopat, ils font publier le livre de S. Charles Borromée, & envoient des lettres circulaires par toute la France à tous les Prelats, dans lesquelles ils declarent, qu'ils n'ont pas eu loisir de prononcer un jugement solemnel. Il est clair disje, & de la derniere evidence, que la crainte de desobeir aux ordres de la Cour empêcha ces Mrs. de prononcer le jugement solemnel, que tous les Curez du Royaume leur avoient demandé. Il ne faut qu'ouir les Curez de Rouen, où ils parlent ainsi dans la lettre, qu'ils écrivirent à Messire François de Harlay leur Archevêque, au sujet de l'Apologie, que les Jesuites eurent l'au-

l'audace de publier, apres que l'assemblée du Clergé fut separée. *Nous estimons, disentils, Monseigneur, qu'il seroit prejudiciable à l'Eglise, au salut des ames & au bien de la Societé publique, d'epargner le livre de l'Apologie, & toutes les mauvaises maximes qu'il contient, de peur de déplaire aux Jesuites, qui les soutiennent. Nous sçavons bien, qu'en ce siècle de complaisance & de lacheté où nous vivons, on évite tant que l'on peut de choquer les personnes, que l'on pense avoir quelque credit auprez des Grands, & qu'on se persuade pouvoir servir ou nuire à la fortune; mais si cette complaisance va jusques à abandonner la verité, & à laisser fortifier l'erreur, faute d'y resister, la Religion est perdue, l'Evangile est détrait, les bonnes mœurs sont corrompues, la Discipline est renversée &c. Quoy, Monseigneur! on n'osera pas resister à l'impieté, s'opposer au libertinage, & combattre les monstres, que la fausse Morale enfante tous les jours, par ce que ce sont des Jesuites, qui en sont les Peres? on n'osera plus dire à l'avenir, que l'on est obligé de produire des actes d'Amour de Dieu. On n'osera plus soutenir, qu'il n'est pas permis de tuer pour un soufflet, ou pour un dementi, & les Evêques n'oseront plus condamner, les detestables paradoxes, qui sont contraires à ces verités, par ce qu'il plait aux Jesuites de les soutenir?*

La Doctrine des Jesuites condamnée.

Il est clair disje, & de la dernière évidence que l'assemblée du Clergé n'osa pas prononcer, le jugement solemnel, qui

leur étoit demandé par tous les Curez du Royaume, par ce qu'ils ne pouvoient le prononcer sans irriter le Conseil du Roi, qui le leur avoit défendu. Mais d'où vient que le Conseil du Roi leur défend de prononcer ce jugement solennel, contre une Morale reconnue pour detestable & pour funeste au salut des ames, contraire à la tranquillité de l'Etat & à la sûreté du Roi? c'est pour ne pas donner du chagrin à la Compagnie de Jesus. Si toute autre Compagnie eut mis au jour cette Morale, fut ce celle des Cordeliers, des Jacobins, des Carmes, des Chartreux, des Peres de l'Oratoire, fut ce l'assemblée même du Clergé, le Conseil du Roi ne l'auroit pas épargnée, il l'auroit condamnée sans remission, & par les censures de la Sorbonne, & par les Arrêts du Parlement. Mais ce sont les Jesuites, il ne faut pas facher des gens, qui sont maîtres à Madrid, à Viéne, à Rome & par tout, des gens qui peuvent servir & desservir le Roi & l'Etat: où est celuy qui ne voit pas dans ce fait, que les Jesuites sont tout puissans à la Cour de France? Il est vrai, que lors que la condamnation de leur Morale fut poursuivie à l'assemblée de 1656. le Cardinal Mazarin étoit chef du Conseil, & le Roi trop jeune pour se mêler d'une affaire de Morale. Mais depuis que le Roi est devenu l'ame aussi bien que le chef de son Conseil, les Jansenistes ont fait laguerre, aux Jesuites avec le Zele, & la vehemen-

mence que chacun sçait. Il n'est pas possible que sa Maj. n'ait oui le bruit de cette guerre, & oui dire que tout le monde condamnoit leur Morale relachée, puis que les Papes même n'ont pas pû s'empêcher de la proscrire par leurs bulles : cependant les Jansenistes ont été entièrement opprimez, cela n'a pû se faire à l'inseu de sa Majesté. Il faut donc que les Jesuites s'en soient rendus les Maîtres, puis qu'ils ont eu ce credit que de se servir de l'Autorité Royale, pour opprimer la verité, en la personne de ses défenseurs, quoy que tres bons Cathol.

Mais je passe en Angleterre, pour y faire voir la toute puissance des Jesuites, autant qu'elle peut y être possédée par des gens de ce caractère, & comme elle se trouve en la main de ses Rois. Je ne parlerai que du règne des trois derniers. Charles I. Pere de Jaques II. qui regne à present eut le malheur que chacun sçait. Je ne pense jamais à sa mort tragique sans fremir. Mais tout le monde ne sçait pas que les Jesuites sont les Auteurs de cette tragedie, qui fit voir tomber la tête à ce bon Prince sur un Echaffaud. C'est dit on communement le parti des Presbyteriens des Anabaptistes & des Independans, animez & conduits par Cromwel, qui se porta à cette horrible extremité. Je ne pretens pas justifier Cromwel de ce parricide, ni les Independans qui en souillerent leurs mains : mais je soutiens que les Jesuites sont les Auteurs des brouille-

leries d'Angleterre entre le Roi & le Parlement, & que c'est par leurs pratiques & menées detestables, que ce bon Prince finit ses jours par la main d'un bourreau, tant afin de se rendre Maitres de l'Angleterre, que pour decrier les Protestans, & les rendre odieux à tout le monde. J'espere qu'on verra quelque jour tout le detail de cette tragedie : cependant je vous prie Messieurs de remarquer cette circonstance. C'est qu'il y avoit plusieurs hommes masquez sur l'echaffaud où le Roi fut executé, & que c'est une chose tres seure, que le Jesuite Confesseur de la Reine étoit un des masqués, lequel ayant veu sauter la tête du Roi, leva l'Epée haut en s'écriant, *nous voila aujourd'huy delivrez de nôtre plus grand ennemi.* C'est une autre verité, que la nouvelle de cette execution barbare étant arrivée dans la ville de Rouen, il se trouva une Compagnie de gens instruits des mysteres de la Societé, où l'un d'eux lâcha ces paroles : *Le Roi d'Angleterre à son mariage nous avoit promis le rétablissement de la Religion Catholique en Angleterre, & par ce qu'il differoit de jour a autre, nous l'avons souvent sommé d'accomplir sa promesse: nous sommes venus jusqu'à luy dire, que s'il ne le faisoit pas, nous serions contraints de nous servir des moyens qui le perdroient. Nous l'en avons bien averti, & par ce qu'il n'a pas profité de cet avis, nous luy avons tenu nôtre parole, à cause qu'il n'a pas voulu nous*  
*tenir*

tenir la siéne. C'est une autre verité, que le Secretaire d'état Maurice répondant à une lettre, dont l'Auteur accusoit les Jesuites de la mort du Roi, s'explique en ces termes: *Il ne m'est pas permis, ni bien seant de fonder des conjectures, & de tirer des consequences des Ordres, que sa Majesté me donne à vôtre égard, au dela de ce qu'elle me dit précisément. Vous sçavez la fidelité & l'exactitude avec laquelle je servois sa Majesté, & ce que je devois taire, ou ce que je devois tenir secret. Mais je puis bien vous dire en confiance, qu'il y a des preuves, qui sont un violent soubçon, & presque une entiere conviction, que la Religion des Papistes est la premiere coupable du meurtre commis sur cet excellent Prince: du quel meurtre ils ueulent aujourdhuy faire tomber la haine sur les Protestans. C'est une autre verité, qu'un Protestant peu avant la mort du Roi, rencontra une troupe de Jesuites sur le chemin de Rouen à Dieppe, qui le prenant pour un Catholique, luy dirent qu'ils alloient prendre parti dans l'Armée des Independans, & qu'ils y feroient des affaires. C'est une autre verité, qu'un Jesuite yisitant à Paris peu de tems après la mort du Roi, une Dame Angloise, qu'il avoit seduite, la trouvant fondant en pleurs à cause de la fin lamentable de son Roi, il luy dit en souriant; *Madame, vous n'avez pas raison de vous tant lamenter; les Catholiques sont delivrez de leur plus grand ennemi, & la Religion**

*Catholique tirera un grand avantage de cette mort.* L'Histoire ajoute, que la Dame indignée d'un tel discours, fit sauter les degrez au Jesuite, & conceut une telle horreur pour la Religion Romaine, que depuis elle n'en a pas voulu ouï parler. C'est une autre verité, qu'un homme extrêmement adroit visant les Moines de Dunkerque, pour les faire parler, leur dit au sujet de la mort du Roi, que *les Jesuites avoient bien travaillé à ce grand ouvrage.* Sur quoy un Moine dit, que *les Jesuites s'attribuoient toujours la gloire de tout ce qui se faisoit de grand, mais que leur Ordre avoit contribué à ce grand œuvre pour le moins autant qu'eux.* C'est une autre verité, qu'une joye universelle se répandit au deça de la Mer dans tous les seminaires Anglois, qu'ils croyoient être si fort avancés dans leurs affaires, que les Benedictins étoient déjà en peine comment ils empêcheroient les Jesuites de s'emparer de leurs biens, se souvenant de ceux que ce bons Peres leur avoient enlevés dans la Boheme & ailleurs, sous Ferdinand II. Et que les Religieuses disputoient déjà à qui seroit Abbessé. C'est une autre verité, que l'Historien de tous ces faits s'est offert de prouver en justice son accusation contre les Jesuites sur la mort du Roi. C'est l'Auteur de la réponse curieuse au livre intitulé *Philanax Anglicus.* La verité de tous ces faits est fondée sur un autre fait, c'est que le Roi se mariant avec Henriëte  
de

de France, avoit promis de laisser élever les enfans, qui proviendroient de ce mariage dans la Religion Catholique, jusqu'à l'âge de 14 ans. Car il paroît par là, que ce Prince s'étoit engagé à favoriser le dessein qu'on avoit de rétablir la Religion Catholique en Angleterre, & qu'ayant changé d'avis, ou que n'allant pas aussi viste, que l'on vouloit; on luy suscita des affaires, qui l'oprimèrent. Ce qui fait comprendre au moins intelligent sans l'obliger à faire de grands efforts, que la puissance des Jesuites, étoit bien redoutable en Angleterre sous le regne de Charles I. puis qu'ils eurent assés de credit pour le faire passer du Trône sur un Echaffaud, & de l'envoyer en l'autre monde, en faisant soulever contre lui le Parlement & tous les sujets de ses trois Royaumes, par ce qu'ils ne le trouverent pas d'humeur à favoriser tous leurs desseins.

Ils n'ont pas eu moins de puissance sous Charles II. ils l'ont fait voir en quatre tems: *Dans le tems de l'exil du Roi*, car ce fut alors, qu'ils se saisirent de sa conscience & de celle du Duc d'York, faisant sentir au Duc de Gloucester, qu'il n'y va pas de moins que de la vie, quand on ne fait pas tout ce qu'ils veulent. Et comme en ce tems-là ces Princes exilés étoient sans finances & sans ressource, ils se donnerent entierement à ces Peres officieux, qui fournissoient abondamment à leur entretien, & qui les abruyoient de belles

B s

esper-

esperances : *dans le tems du rétablissement du Roi*, lequel ils porterent à se marier avec la Princesse du Portugal contre toutes les regles d'une Politique sage & éclairce; puis que c'étoit une Princesse Catholique, c'est à dire, propre à faire son bon honneur qu'il l'étoit aussi : *durant tout le tems, qui a coulé depuis son rétablissement*; Puis qu'ils l'obligerent à vendre Dunquerque au Roi de France contre ses propres interets, aussi bien que contre ceux du Royaume, à persecuter les Presbyteriens & les animer contre les Episcopes, à souffrir, que le Duc d'York se fit Catholique, ou pour mieux dire, qu'il levât le masque, & à faire mourir tant de braves gens, qui n'étoient coupables que d'être Zelez pour l'Eglise Anglicane & pour le bien de l'Etat. *Enfin dans le tems de sa mort*: puis qu'ils l'ont fait mourir de poison, parce qu'il n'alloit pas aussi vite qu'ils vouloient, afin de faire monter sur le trône Jacques II. qui l'occupe à present, & qui peut être ira plus vite qu'eux mêmes ne voudront. Il est vray, qu'ils firent ouvrir le corps de ce Prince, pour éloigner le soupçon, qu'ils sentoient bien, qu'on auroit contr'eux; mais cela même n'a servi qu'à faire leur conviction, puis qu'ils firent cette ouverture, sans toucher à la tête, où l'on auroit infailliblement trouvé les traces du poison. Pour ce qui est de Jacques II. qui regne aujourd'hui, il seroit inutile de  
 prou-

prouver, que les Jesuites sont les Maitres de sa conscience & de son Conseil; toutes les demarches de ce Prince & tout ce qu'il a fait depuis son avènement à la Couronne jusqu'à la naissance de son heritier, sent si fort l'esprit de la Societé, ses fourbes, son audace, son ambition & son impudence, qu'il n'y a personne qui sçache ce qui se passe en Angleterre, qui ne s'étonne qu'un Prince, qui a fait voir son esprit & signalé son courage, ait pû se résoudre à subir un joug aussi dangereux & aussi infame que l'est celuy, que les Jesuites imposent à leurs devots. Ils ont entrepris l'abolition du *Test*, ils ont trouvé presque par tout une résistance invincible, ils ne se sont point rebutez, ni ne se rebuteront, qu'ils n'ayent fait perir le Roy, & qu'ils n'ayent mis le feu aux quatre coins des trois Royaumes. Ils en veulent à la grande Bretagne: ils l'ont couchée en jouë: ou ils l'auront, ou ils attrapperont la Couronne de Martyr, comme leur *P. Garnet*: ils font semblant de travailler pour le Pape. C'est une raison specieuse. Mais ce n'est qu'un pretexte, afin qu'ils puissent agir plus secretement sous un nom & sous une Autorité, que tous les Catholiques reverent. Constantment: ce n'est que pour eux qu'ils travaillent à conquerir cette belle Isle, laquelle, s'ils pouvoient l'envahir sur la Maison Royale, & sur le Successeur de *S. Pierre*, les rendroit les arbitres Souve-

rains de toute l'Europe. C'est à sçavoir, s'ils reussiront dans un si vaste dessein, & s'ils auront toujours à faire à des grûes, ou s'ils feront toujours des meneurs d'ours. En attendant que l'évenement nous éclaircisse ce mystere, faisons un voyage dans l'Amerique.

C'est là qu'ils sont comme des Rois ces bons Peres, puis qu'en effet ils y sont Maîtres absolus du Royaume du Paraguai, qu'on rencontre dans l'Amerique Meridionale en montant la belle riviere de la Plata. Les Espagnolss'y étoient établis, & en avoient chassé, ou reduit au petit pied les naturels habitans. Mais les Jesuites ayant appris par leurs espions, la beauté, & les richesses de ce Royaume, entreprenent de l'acquérir pour la Société, & y reussissent: voicy comment: ils obtiennent de la Cour d'Espagne permission, & argent pour l'envoy d'une Mission dans l'Amerique. Ils arrivent à Paraguay, ils montrent leurs Lettres, ils observent le Pais, ils écrivent à Rome, avertissent le General des grandes richesses qu'ils y trouvent. Le General leur envoie un renfort d'autres Jesuites des plus Zelez, des provisions de bouche & de guerre & des presens pour gagner les Indiens: avec cela ils entreprenent de chasser les Espagnols, & les Dominicains, qui leur avoient pris le devant, se rendent Maîtres absolus de ce beau Royaume de sorte que s'il en faut croire deux relati-

ONS

ons de ce Pais-là, l'une d'un Capucin & l'autre d'un Eveſque Dominicain, il y a trente ans qu'ils y ont douze fortereſſes, ſoixante mille hommes de Garniſon, & un revenu annuel de plus de cent trente millions. Ils enleverent ces deux relations des qu'elles parurent, pour cacher à l'Europe leur puiſſance dans l'Amerique, mais ils ne les enleverent pas toutes: ceux qui les virent en publierent, ce que je viens de reciter.

Pour l'Amerique ſeptentrionale il faut voir un temoin oculaire d'un fameux Prelat qui à laiſſé une grande opinion de ſaincteté apres ſa mort. C'eſt l'illuſtre Jean de Palafox, Eveque d'Angelo Polis. Il parle ainſi dans une lettre au Pape en datte du 25 May 1647.

Mor.  
prati.  
de Ieſ.  
tom. 3

*J'ay trouvé, tres S. Pere, entre les mains des Ieſuites preſque toutes les richesses, les fonds l'opulence des Provinces de l'Amerique ſeptentrionale, eſt ils en ſont encore aujourd'hui les Maitres. Deux de leurs colleges poſſedent preſentement trois cens mille moutons ſans le gros betail. Et au lieu que toutes les Cathedrales & Ordres Religieux, ont a peine trois ſucreries, la Compagnie ſeule en poſſede ſix des plus grandes dans leur Province du Mexique, ou ils n'ont que dix Colleges. Or une de ces ſucreries tres S. Pere eſt eſtimée ordinairement cinq cens mille Ecus, & meme plus & quelques uns a prochent d'un million d'Ecus. Et il y en a telle qui rapporte cent mille Ecus par an. Par deſſus cela ils ont ils*

ont des fermes ou l'on seme du bled & d'autres grains, d'une si prodigieuse etendue, qu'estant eloignée, l'une de l'autre de quatre & meme de six lieues, les terres se touchent. Ils ont aussi des mines d'argent fort riches. Et ils augmentent si dcmesurement leur puissance & leurs richesses, que s'il continuent de marcher ce train, les Ecclesiastiques seront neccsitez de devenir les Mendians de la Compagnie, les seculiers leurs fermiers, & les Religieux d'aller demander l'aumone à leur porte. Ce Prelat assure ensuite, qu'en con- tant ce qu'il y a des Jesuites dans la nouvelle Espagne & supputant sur le pied de leurs revenus ce qu'il y en pourroit avoir pour chacun, il se trouvera que c'est à raison de deux mille cinq cens escus de rente par tête, quoy qu'on y puisse entretenir un Religieux pour cent cinquante ecus par an.

Morale  
pratique  
des Je-  
suites  
tome. 5.

Le même Prelat parlant de l'Etablissement des Jesuites dans la nouvelle Grenade, dit qu'ils y arriverent a une si grande opulence, que peu de tems apres la Ville & la Province craignirent qu'ils ne se rendissent Maitres de tout, & qu'ils portèrent leurs plaintes au Roi contre leurs acquisitions sans bornes. Et parlant du Perou, il y a 70 ans, dit il, que les Cathedrales du Perou sont en la main des Relig. de la Comp. qui par leurs acquisitions immenses depouillent les autres des dismes qui leur appartient de droit positif royal & divin.

Il represente au Roi que sa Majesté doit

pen-

penſer à ſe reſtablir, dans le droit & dans les actions de patron, que les Jeſuites luy avoient ravi, & dans le droit de Conquerant des Provinces de *Parana*, *Vraguay* & *Tapé*, dont l'acquiſition a coûté tant d'argent tant de ſang, & tant de travaux à Sa Maj. ces Peres neanmoins oſent dire tres fauſſement qu'eux ſeuls ou ont fait la conquete & ils ont fait même imprimer des livres ou ils la qualifient, *Conquete ſpirituelle faite par les Peres de la compagnie de Jeſus*. Enfin ajoute ce Prelat ces Peres ayment tant leurs armes à feu, à cauſe qu'ils en ont beſoin pour garder leurs *treſors de Parana*, qu'ils meurent à la bouche des mousquets & des arquebuzes ſans pouvoir ouvrir la leur pour prononcer le nom de Jeſus.

Toute ce manège des Jeſuites dans l'Amérique me fait ſouvenir, Meſſieurs, de la revolution, qui arriva dans la Chine il y a un peu plus de quarante ans, & me fait ſouſçonner, que les Jeſuites, qui y étoient alors, en furent les premiers mobiles. Les relations de ce Pais-là portent, qu'en 1645. deux Factieux ſe mirent en tête de ſe rendre Maîtres du vaſte Royaume de la Chine. Ils prirent pour cela leurs meſures, ils l'attaquerent l'un du côté du Midy, l'autre du côté du Nort. Au commencement ils n'étoient qu'une poignée de gens, mais leur parti groſſit comme un peloton de neige en chemin ſaiſant : tout leur reüſſit, ils avancerent  
 tou-

toujours au long, & au large, ajoutant  
 Province à Province, jusqu'à ce qu'ils se  
 rencontrent au cœur de ce grand Empire.  
 Là piquez d'ambition, aucun n'étant  
 content de son Partage, chacun vouloit  
 être Maître de tout, ils en viennent au x  
 mains, & comme ils étoient aux prises,  
 le grand Cam averti de tout ce desordre,  
 franchit la muraille, & vient mettre d'ac-  
 cord ces deux rivaux, par un arrêt sem-  
 blable à celui, qui fut donné sur le pro-  
 ces au sujet de l'huytre. C'est depuis ce  
 tems-là, que la Chine est au Tartare,  
 & il y a lieu de soubçonner, que les Je-  
 suites, étoient ces deux voleurs, qui y  
 firent venir le grand Cam par leur mes-  
 intelligence. Il faut avouër que c'étoit  
 s'y bien prendre pour parvenir à la Mo-  
 narchie Universelle, qui est leur grande  
 Idole. Ce mauvais succez ne les a point  
 rebutez. Ils poursuivent constamment  
 leur pointe par tout. S'ils ne sont pas  
 montez sur le Trône de la Chine, ils  
 sont ceux qui sont les plus près du Trône.  
 Ils y sont Ministres d'Etat, ils y sont du  
 Conseil secret, ils y sont Mandarins, on  
 les y void en equipage de grands Seig-  
 neurs. Ils sont precedez & accompagnez  
 de gardes, dans des Carosses somptueux.  
 Ils sont en grand credit dans tout ce vaste  
 Empire. En effet le *Theatrum Iesuiticum*  
 raconte du P. Martinus, qu'il étoit un  
 Mandarin du premier ordre, élevé au-  
 dessus de tous les Vice-Rois, & le repre-  
 sen-

Morale  
 Prat. 2.  
 Vol.

sente marchant porté par des hommes à livrée dans une Chaise d'Yvoire, garnie d'or, tout devant la Chaise le seau du Roi dans un coffre doré : luy richement vêtu, avec un Dragon en broderie sur la poitrine, accompagné de ses gardes, Arquebusiers, Lanciers, & Etendarts. Je juge par cette description, que ce Pere étoit Chancelier de la Chine, il y a un peu plus de 40 ans. Car c'étoit peu de temp aptés que cet Empire fut envahi par le Tartare.

De la Chine ils passerent au Japon, d'où ils chasserent les Cordeliers, & les Dominicains, qui avant eux y avoient prêché la Religion Catholique. Ce qui fait voir que le pouvoir, qu'ils avoient dans cette Isle, n'étoit pas peu considerable en ce tems-là. Il y a en effet un peu plus de quatre-vingt ans, qu'un celebre Avocat en parloit en ces termes au Parlement de Paris. *Mais si les Jesuites, dit-il, sont pernicieux à la France, pour le moins ont ils fait de grands miracles aux Indes : oui certainement & sont remarquables pour nous : car ils ont fait mourir avec leurs Castillans par le fer & le feu, vingt millions de ces pauvres Innocens, que leur Histoire même appelle des agneaux. Ils ont bien arraché le Paganisme, non pas en convertissant les Payens, mais en les faisant souffrir cruellement comme des bourreaux : que font ils dans l'Amérique, poursuit le même Auteur ? Au Perou ils ont des gênes publiques dans*

Maitre  
Anthoi-  
ne Ar-  
naud  
dans son  
playde-  
yer con-  
tre les  
Jesuites,

dans les marchez, pour y mettre mille hommes à la fois, & la les Soldats & les Gonjats tourmentent ces pauvres gens, afin de leur faire confesser, où est leur tresor. Aussi quand ils peuvent échapper, ils se vont prendre eux mêmes aux montagnes, & auprez d'eux leurs femmes, & leurs petits enfans à leurs pieds. Ces monstres de tyrannie vont à la chasse aux hommes, ainsi qu'on fait icy aux Cerfs, les faisant devorer par leurs Dogues & par les tigres, lors qu'ils les envoient chercher du miel & de la Cire, & aussi par les Tubérons, quand ils leur font pêcher les perles aux endroits de la Mer les plus dangereux.

Pour revenir dans nôtre continent, si vous n'avez pas oublié l'Histoire de Casimir Roi de Pologne dernier mort, qui fut un véritable Jesuite, & qui sortit de la Societé pour monter sur le Trône, & épouser la Femme de son frere, vous n'aurez pas grande peine à concevoir, qu'ils ont une bonne part aujourd'hui aux affaires de ce grand Royaume, & qu'ils se fortifierent considerablement à la Cour de France, lors que ce Roi Jesuite par une obeissance aveugle à son General, se demit de la Couronne en faveur de Michel son successeur, dont la veuve à épousé le Duc de Lorraine, qui s'est signalé par tant d'exploits contre le Turc; & se yint renfermer dans une Abaye de France, pour y exercer la Royauté sur les Moines: & si ensuite vous confide-

rez,

rez, que le Roi Michel fit bien-toft place au Merechal Sobiesky, qui regne à present; vous conclurrez de là, que le bon Roi Casimir paya de sa Couronne ce que les Jesuites ont obtenu du Roy de France, & que la Societé ne perdit rien par ce changement; mais qu'elle transporta la Couronne de Casimir sur la tête de Sobiesky, afin qu'elle passat d'un Jesuite à un autre. Car ces bons Peres sont trop fins, pour ne point gagner dans tous les marchez qu'ils font, sur tout dans le Negoce de Couronnes: & vous sçavez, Messieurs, qu'il tint à bien peu, que les Jesuites ne s'emparassent de celle de Suede, lors que Sigismond Roi de Pologne en depêcha 40 pour composer à Stocolm le Conseil, qui devoit conduire les affaires de ce Royaume. Il est vray, qu'ils ne furent pas aussi heureux dans ce voyage, qu'ils avoient sujet de l'esperer en y abordant, puis qu'ils y furent receus avec des feux d'artifice & au bruit du canon comme des Rois. Mais soit que le Ciel jugeat la Suede indigne de cet honneur, soit que la Providence eut dessein de preserver la Suede de la plus cruelle tyrannie qui fut jamais, ils firent un triste naufrage au port: ce sacré Senat de quarante Peres ayant disparu à peu près comme Romulus au bruit du Tonnerre, & à la lueur des éclairs. Ce fut Charles Oncle de Sigismond, qui envoya ces Jesuites en Purgatoire eausli vite qu'un boulet de

## 44 LA POLITIQUE

Canon. Et c'est la qu'ils tiennent maintenant leurs assises à l'abry du froid aspre & rigoureux, qui regne à Stocolm, & qui y fit mourir le grand Descartes.

Tout ce que vous venez d'ouïr, Messieurs, justifie a la lettre, que les Iesuites regnent par tout le Monde qui nous est connu. Et tout cela s'ajuste très bien premierement avec les droits & les Privileges, qu'ils attribuent a leur General, lequel ils revêtent d'une autorité superieure a celle du Pape. Ils le donnent a entendre nettement dans leurs Constitutions, là où ils disent que leur General peut revoquer les Missionnaires envoyez par le Pape même. *Missos etiam per summum Pontificem, nullo Tempore desinito, potest revocare.* Or vous sçavez, que c'est la Doctrine constante de la Societé, que le Pape est Monarque de tout le monde en qualité de Vicaire de J. Christ, que de droit tous les Royaumes de la terre luy appartiennent, & qu'il en peut disposer en faveur de qui il luy plait. Puis donc qu'ils pretendent que leur General soit au dessus du Pape, s'ils raisonnent, & s'ils se conduisent consequemment à leurs Principes, il faut qu'ils pretendent que leur General soit le Monarque de tout l'Univers, qu'ils soient continuellement appliquez à chercher la Monarchie Universelle, puis que c'est à luy qu'appartient le droit de disposer des Septres & des Couronnes. Cela même est confirmé par une autre

Re-

Part. 9  
Ch. 3.  
pa. 280.

Re  
un  
me  
res  
Ca  
fer  
de  
po  
ét  
Je  
Co  
Je  
le  
to  
les  
pe  
tie  
eff  
ro  
to  
fi  
les  
les  
tie  
me  
co  
pu  
ra  
mi  
rie  
le  
des  
qu  
avo

Regle de leurs Constitutions. Elle porte un vœu particulier, par lequel il promettent, que s'ils sont élevez aux premières dignités de l'Eglise, c'est à dire à celle du Cardinalat ou du Pontificat même, ils ne feront rien que de l'avis de leur General, ou de quelcun de la Compagnie député par luy pour cet effet. Qu'arriveroit il donc s'ils étoient si heureux un jour que de voir un Jesuite sur le Siege de S. Pierre, & le College des Cardinaux tout composé de Jesuites; Il arriveroit sans doute, que le General des Jesuites feroit un Monde tout nouveau, que tous les Prelats & tous les Beneficiers, & tous les Princes dépendroient de luy, & que tous les Chrétiens du Monde seroient ou Jesuites en effet, ou Jesuites *in voto*. Ils ne manqueroient pas alors de se rendre Maitres de toutes les chaires & de tous les Confessionneaux, de sçavoir les secrets de toutes les familles & de toutes les Cours, d'être les Arbitres de toutes les affaires des Chrétiens, & de dire alors que tous les Royaumes du Monde étoient réduits à I. Christ, comme les Saints Oracles le font esperer, puis qu'en ce cas-là, ils seroient veus rangez sous l'obeissance aveugle, & soumis à la ferule de leur General. Vous auriez donc tort Messieurs, de confiderer le General de cette Societé, comme celuy des Jacobins ou des Augustins, qui n'ont que des Religieux à gouverner. Pour en avoir une Idée conforme à la grandeur du

su-

Moral.  
prati-  
que des  
Jesuites  
Vol. 1.

fujet, il faut vous le représenter comme un Souverain, qui n'est pas moins seculier, qu'Ecclesiastique, & qui affecte de gouverner le Monde, & l'Eglise tout comme la Compagnie de Jesus. C'est aussi ce que declara celuy qui occupoit ce supreme rang, lors qu'entretenant à Rome un Seigneur François : *Voyez Monsieur*, luy dit-il, *de cette chambre, oui de cette chambre, je gouverne non seulement Paris, mais la Chine; non seulement la Chine, mais tout le monde, sans que personne sçache comme cela se fait.* VEDA il Signor, *di questa Camera, di questa Camera io Governo, non dico Parigi mà la China: non già la China, ma tutto il mondo, senza che nessuno sappia come si fa.*

Vie du  
P. Coron  
par le P.  
Joseph  
d'Orléans.

Tout ce que vous avez oui s'ajuste encore très bien avec l'esprit remuant, l'esprit d'intrigue, l'esprit de Cour & de Domination, qui anime la Compagnie de Jesus. A ouïr parler le P. Coton, il n'y eut jamais de gens plus éloignés de l'ambition que ceux de sa Compagnie. Car quand le Roi Henry IV. luy offre l'Archeveché d'Aix, & le chapeau de Cardinal, il répond : *que la Compagnie avoit fait un nouveau vœu de n'accepter jamais aucune dignité dans l'Eglise, sans un commandement exprez du Pape.* Et si le Roy luy replique: *si j'eusse été Pape je n'eusse permis, qu'aux Ignorans de faire cette sorte de vœu.* Le P. Coton luy repart : *Sire, Dieu vous donneroit d'autres sentimens si*

vous

vous étiez Pape, & vous feroit sans doute comprendre, combien il importe aux communautés de fermer cette porte à l'Ambition, & combien celles qui par leurs engagements au service de l'Eglise & du prochain, ont besoin d'avoir de bons sujets, doivent avoir soin de ne se les pas laisser enlever. Dans le même esprit d'humilité ils présenterent au Roi Henry IV. une requête, où ils déclarent qu'il n'y a point de Compagnie Religieuse plus éloignée des affaires d'Etat que la leur, mais cela fut relevé d'une manière extrêmement forte quelques années apres, par un Auteur très-connoissant de toutes leurs menées : *si cela est aussi véritable dit-il, qu'il est hardiment avancé, j'en appelle à témoin toute la Chrétienté. Mais laissant à part ce qui regarde les autres Etats, qui voudra rappeler dans sa memoire les troubles excitez en France, depuis l'an 1576. jusqu'à présent, il verra que depuis le commencement jusqu'à la fin, ils y ont été melez si avant, qu'il y a de quoy s'étonner, comment ils ont eu le front & l'assurance d'écrire cela au feu Roi, qui savoit bien le contraire, & contre la tête duquel ils ont machiné tant de malheureuses entreprises. Quelles allées & venues ne firent point quasi à leur entrée, le P. Mathieu & le Pere Odo Pichenat pour les faire reussir ? &c. Mais les lettres trouvées depuis un peu plus de deux*

Examen  
de 4 ac-  
tes des  
Jesuites  
à Paris  
1643.

ans chez Oudin leur Secretaire d'Etat, remplies de divers avis & Conseils, qu'ils donnent, & reçoivent des plus importantes affaires de tous les Etats Chrétiens, & nommément de la France, même touchant la personne du Roi, supprimées au grand prejudice de la sûreté du Royaume, ne servent elles pas de preuve & de conviction toute entiere: que non seulement ils se melent des affaires d'Etat, voire des plus secretes, & des plus importantes: mais qu'ils s'en melent de telle sorte, qu'ils établissent un Etat dans un autre, y ont une Police, des reglemens, & des Conseils Politiques touchant la conduite des affaires publiques, & le gouvernement du Royaume. Et si les Jesuites ne se melent point des affaires d'Etat, comment ont ils fait prêcher, puis imprimer, qu'ils y sont si sçavants, qu'il se trouva parmi leurs freres Lays, des personnes, qui pourroient faire la leçon aux Chanceliers de Grenade & de Vailladolid, & à tout le Conseil d'Etat du Roi d'Espagne.

Predications de Deza imprimées à Poitiers par les soins de Solier Jesuite.

Après cela, Messieurs, trouvez vous étrange qu'une Compagnie, dont les membres les moins éclairés ont une Politique, qui l'emporte sur celle des plus habiles Espagnols, ait conçu le dessein de la Monarchie Universelle, & qu'elle soit venue à bout de son dessein? Mais écoutez, je vous prie, ce qu'ajoute à ce que

que vous venez d'ouïr le même Auteur : Ils pensent échapper sous l'Equivoque & la maligne interpretation de ces mots : affaires d'Etat & Temporelles : Car ils soutiennent que de controller les ordonnances , que fait un Prince pour soutenir son Autorité Souveraine , de juger quand il conclud la guerre ou la paix , mariage ou alliance , si aucune de ces choses est juste , ou non ; de le traverser en ses Conseils tant qu'ils pourront , s'ils ne sont pas de leur gout , d'informer même contre luy en qualité d'Inquisiteurs secrets , selon les ordres de leur Mission , de le condamner , ou faire condamner à Rome , de brouiller son Etat par toute sorte de menées , d'exciter la revolte de ses sujets pour luy faire tomber la Couronne de dessus la tête , de suborner & corrompre , sous un faux voile de Religion , des esprits melancoliques , pour l'assassiner comme un Jacques Clement , Jean Chastel &c. Ce sont à leur dire des affaires de Religion & de Conscience : car ainsi l'a déclaré Bellarmin & tous ceux de leur Société , qui ont traité de cette matiere , & c'est cela qu'on nomme en termes d'Inquisition : *Negotium fidei* , *actio fidei* , une affaire & un acte de foy dans le Directoire des Inquisiteurs.

Mais , ajoûte le même Auteur , qui ne s'étonneroit , voire jusqu'à se pâmer , de les voir si hardiment écrire ce qui est hautement contredit par la connoissance generale de tout le monde ? qu'ils ne peuvent resider es Cours des Princes. C'est une loi qu'ils gardent

dent aussi bien que la prétendue desence, qui leur a été faite par leur General, d'enseigner qu'il est permis d'assassiner les Rois. Car l'on sçait que dans les Cours de tous les Princes Chrétiens, on ne void autre chose que Jesuites; quant a la Cour de France, ils n'abougent & ne l'abandonnent jamais, si leur trop grande curiosité, & leur importunité trop dangereuse, ne les en fait chasser comme il est arrivé à un P. Coton, à un Pere Arnoux, & à un P. Segueran; les maisons des Princes, & des Seigneurs de la Cour en sont perpetuellement assiegées, & les ruelles des Dames en sont toujours remplies, même lors que par la delicateſſe ordinaire à leur sexe, sans aucune indisposition, elles gardent le lit pour y paroître plus belles, & y etaler tous leurs attraits.

Si ces Peres ne se fussent mêlés que de leurs Breviaires & de chanter leurs Litanies comme font les autres Religieux, s'ils n'eussent pas avancé leurs mains temeraires sur le timon des Etats, ils n'eussent pas été chassés, comme ils le furent, de Venise, de France, & d'Angleterre. Je sçay pu'ils se font un mérite & un honneur de ce bannissement. Mais cela n'empêche pas, qu'il ne soit notoire à tout le monde, qu'ils ont été chassés de ces deux Royumes pour leurs crimes, de France, pour avoir enseigné à tuer les Rois, confessé ou instruit trois assassinateurs des Rois: car Barriere confessé par le P. Varade, Jean Chastel instruit par le P. Guignard, & Ra-

& Ravailiac confessé par le P. d'Aubigny, sont des faits, dont tous les Historiens conviennent : d'Angleterre ; après que le P. Garnet & ses complices eurent été convaincus de la conjuration des poudres, par ou ils vouloient faire sauter le Roi, la Reine & le Parlement. Et après cela, ils osent dire, qu'ils ne se mêlent point des affaires d'Etat : non seulement ils ont été chassés de Venise, pour y avoir excité des factions, mais cela même avoit été prédit par le Patriarche Tarvisius, qui ayant reconnu leur genie Politique & factieux, prédit 50 ans auparavant en jurant sur les Evangiles, ainsi qu'eux mêmes le reconnoissent dans l'Histoire d'Orlandin, qu'ils *seroient un jour chassés de Venise*. J'ose dire, que la faculté de parler & de raisonner n'est pas plus de l'essence de l'homme, que l'esprit remuant, d'intrigue & de domination est essentiel à la Compagnie de Jesus, & qu'il n'arrive pas de changement considerable dans aucun Etat Chrétien, sur tout de changement ruineux à l'Etat, du quel on ne puisse dire sans se méprendre, & à coup seur, que c'est l'ouvrage des Jesuites.

Non seulement ils ne bougent de la Cour des Princes, comme je le disois tantôt, mais ils s'y familiarisent & s'y affermissent avec tant de force, qu'ils y sont fiers jusqu'à l'insolence. On les a veus souvent donner du coude aux Eyés

Traitez  
pour la  
defenfe  
de l'U-  
niverfité  
de Paris.

pour aprocher & se faire place aupres de la personne du Roi : on les a veus dans les solemnitez d'éclat, dans l'Eglise nôtre Dame de Paris & ailleurs, lors qu'on y chantoit le *Te Deum*, s'agenouiller tout aupres de l'accoudoir du Roi, au dessus des Evêques & des Archevêques, je parle des simples Jesuites, autres que le Confesseur de sa Majesté : & ne vid on pas un jour le Pere Segueran faire une injure publique en presence du Roi, dans S. Merry, à un Evêque de France, aussi recommandable par son merite que par la noblesse de sa maison, à qui par une violence extraordinaire il fit quitter la place pour s'y mettre luy même ? cela ne sent il pas de cent lieues loin l'esprit d'un courtifan apuyé, craint & redouté : cela ne fournit il pas un soubçon violent, que ceux de cette Compagnie, se sentent apuyez d'une force irresistible, & d'une Autorité Souveraine, dans les Etats gouvernez par la puissance la plus absoluë, & dans les Monarchies despotiques ?

Je voy bien, Messieurs, que ce discours est déjà trop long. Je n'ai à faire, que deux considerations, pour vous prouver que tous les faits, que j'ay avancez, s'ajustent parfaitement avec le grand dessein de la Monarchie Universelle, dont les Jesuites sont accusez. La premiere est, que ces bons Peres s'attribuent le grand Privilege d'*infaillibilité*, que tous les Docteurs Catholiques soit seculiers,

liers, soit reguliers, ont attribué à l'Eglise. Il est vray que ces Docteurs, varient sur ce sujet, les uns l'attribuant au Pape, les autres au Concile, les autres au Pape & au Concile conjointement; tant y a qu'aucun que je sçache, ne s'étoit avisé, de la chercher dans la Compagnie de Jesus. Mais il a plu à ces bons Peres de decider cette grande controverse, & d'avertir le monde Chrétien, que c'est chez eux que reside cet Esprit de grace & de lumiere, cet Esprit de sagesse & de verité, qui ne trompe & ne peut être trompé. En premier lieu se sont les Curez de Rouen, qui se sont plaints dans une lettre à leur Archevêque, & qui l'est aujourd'hui de Paris, en ces termes : *On n'a que trop souffert que les Jesuites usurpassent sur Mrs. les Prelats la qualité de Docteurs & de Maîtres, qu'ils élevassent une chaire en l'Eglise au dessus des Evêques, d'où ils veulent être écoutés comme des Oracles, aux résolutions & decisons desquels il ne soit pas permis de contredire, sans passer aussi-tôt pour heretique. C'est la grande pretention des Jesuites, & le comble de leur ambitieuse & insolente presomtion, de vouloir établir un Empire absolu, ou pour mieux dire une tyrannie si insupportable sur les Esprit de tous les hommes, que chacun soit contraint de se soumettre à leurs sentimens, & d'embrasser aveuglement toutes leurs maximes, à peine d'être tenu & decréé par tout comme un impie, & pour un homme qui a renoncé à la soy.* C'est

La  
Doctrin  
des Je-  
suites  
comb  
tue  
1. & 2.  
partie.

ce qu'ils ont osé attenter encore de nouveaux dans la refutation, qu'ils ont faite du *factum* de Messieurs les Curez de Paris, où ils disent en termes formels page 5; qu'il n'y a que des heretiques, qui contredisent leurs maximes. Ils ne pouvoient mieux peindre que par ce seul trait de plume le caractère de leur genie, & faire connoître de quel Esprit ils sont possédez, Esprit d'orgueil, qui fait, qu'ils se croient les Oracles de la science, qu'ils s'imaginent être infailibles, & que par consequent on ne peut sans crime s'opposer à leurs sentimens.

Imago  
primi  
Seculi.  
Lib. 5.  
Cap. 5.  
pag. 622.

Cet Auteur, qui tout Catholique qu'il est pourroit être suspect, n'a pourtant rien dit, qui ne soit du gout de leur P. Orlandin, & apuyé sur son temoignage, que voicy : *La Société, dit-il, est le Rational du jugement que le Souverain Pontife des Juifs portoit sur son Estomac, & que les Grecs ont appelé d'un terme qui signifie l'Oracle. Quand je considere la forme quarrée qu'il avoit, j'y découvre la Société marquée comme en figure, à cause qu'elle est repandue dans toutes les quatre parties du Monde. Et quand je considere les quatre rangs des Pierres precieuses, je me represente les divers ouvrages de cette precieuse Compagnie, qui bien que surpassant la nature, sont neanmoins confirmez par la Doctrine de verité. Et lors que je regarde, que cet ornement*

ment étoit porté sur la Poitrine du grand Prêtre des Juifs, il me semble voir cette petite Société, qui est attachée sur la Poitrine d'un plus Saint Pontife. Surquoy l'Auteur sus allegué fait fort à propos cette réflexion : que peut on dire davantage, dit-il, que de dire la Société est l'Oracle de la Doctrine de la vérité, que le grand Prêtre de I. Christ porte sur sa Poitrine & sur son cœur ? ainsi on ne doit plus s'étonner de ce qu'ils soutiennent, que le Pape est infallible, pourveu qu'il consulte auparavant des Theologiens, parmi lesquels ils estiment à bon droit tenir le premier rang, comme les Maîtres du Monde, les plus sçavans des mortels, les Docteurs de toutes les Nations, les Apollons, les Alexandres de la Theologie, les Prophetes descendus du Ciel, qui rendent des Oracles dans les Conciles oecumeniques, partageant ainsi l'infaillibilité avec le Pape, sur le Cœur duquel ils nous aprènent ici que leur Société repose, comme l'Oracle de la vérité, lequel il doit consulter sur les matieres importantes, ainsi que le grand Prêtre des Juifs ne consultoit point Dieu, sans être revêtu de cet ornement. Et de là nous avons sujet de conclurre qu'il y a lieu de croire tres certainement, que le Pape n'est infallible que lors qu'il prend les avis de ce fameux Oracle de la vérité.

Idem  
ubi supra.

La réflexion de cet Auteur est juste :

il reconnoit avec raison, que les Jesuites attribuent à leur Societé le Privilege admirable d'être infaillibles & les Oracles de la verité. Mais celle que j'y vai faire n'est pas moins juste ni moins naturelle; Vous sçavez, Messieurs, que la conscience de l'homme est l'endroit par où il se laisse mener là où l'on veut. Ils ne s'agit donc que de s'en saisir & de s'en rendre Maitre. Or l'infaillibilité de celuy, qui parle, impose naturellement un joug à la conscience, par ce qu'elle appartient à Dieu comme les autres atributs, qui font l'eminence de sa nature. Comme c'est une verité universellement connue, le Pape s'en est servi heureusement, & n'a point conservé la suprême puissance, qu'il a usurpée sur le monde Chrétien autrement, qu'en faisant croire au monde qu'il étoit inspiré du S. Esprit, & qu'étant sur la chaire de S. Pierre, Dieu prononçoit des Oracles par sa bouche. Les Jesuites ont pris la même voye que le S. Pere, pour parvenir à la Monarchie Universelle. Ils se vantent même d'être au dessus du Pape à cet egard, puis qu'ils se glorifient de communiquer à ce Pontife tout ce qu'il a de Sainteté & de lumiere, & qu'il ne prononce des Oracles Infaillibles, que lorsqu'il a consulté les Theologiens de la Compagnie de Jesus. Où sont donc les Chrétiens, qui refuseront de se ranger sous le joug de ces Peres Spirituels, puis qu'ils ne peuvent tromper

per ni être trompez, & que lors qu'ils parlent, soit des Articles de foy, soit de la Morale, c'est tout comme si Dieu parloit par leur bouche, étant endroit de mettre à la tête de tous les Chapitres des cas de conscience cette Preface ordinaire aux Anciens Prophetes, *l'Eternel a parlé disant:*

*L'autre consideration*, que j'ay à faire; c'est que les Jesuites pretendent d'être en droit, de remplir le Trône quand il est vuide; & de le vuider quand il n'est pas bien occupé, dequoy ils sont les seuls juges. Ils pretendent que ce droit-là leur appartient, comme une possession propre & un inalienable domaine: c'est dequoy ils se vantent par la plume de l'un de leurs Theologiens. C'est le Pere Heiffius, dont voicy les propres termes. *Cum de rebus politicis & mutandis Regibus agitur, de quo consultare non minus Iesuitarum proprium munus est, quam grassante luecurare ne desint amuleta necessaria, Theriace proba, aliaque alexipharmaca, c'est à dire, que lors qu'il s'agit d'affaires Politiques, ou de changer les Rois, il n'est pas mieus du devoir & de la charge des Iesuites d'y pourvoir, qu'il l'est au Magistrat & au Medicin de donner ordre en tems de peste, que la ville n'ait point faute de remedes necessaires, de b'onne Theriaque & d'autres preservatifs. Il ne se peut desirer rien de plus expressé ni de plus formel que la Declaration*

Sebast.  
Heiffius  
in de-  
clare  
Apolo-  
get.

de ce Pere, ni que fasse mieux connoître leur pretention à la Monarchie Univerfelle. Il est vray que ce droit n'est connu qu'à eux seuls : tous les peuples de la terre habitable l'ignorent absolument ; Chrétiens, Mahometans, Juifs & Payens. Car ce n'est pas une notion commune, ce n'est pas la lumiere naturelle qui enseigne, qu'il y a sur la terre une Compagnie de Jesus, qui dispose souverainement de toutes les Couronnes de l'Univers. Mais ils le disent, cela suffit, puis qu'ils sont infailibles : qu'ils soient les seuls entre les mortels, qui le croient & le sçachent, n'impprte, ils ne laissent pas de se servir de ce droit, de le faire valoir par tout, & dans tous les Etats, Royaumes & Empires du Monde, où ils peuvent mettre le pied.

---

## I I. DISCOURS.

Des moyens par où les Jesuites sont arrivez à la Monarchie Univerfelle.

Argument.

*La Societé des Jesuites forgée à Montmar-  
re près de Paris. Loyola leur fondateur  
visionnaire. Pourquoi ils ne s'appel-  
lent pas Loyolites, mais Jesuites. L'A-  
van-*